

Ouverture d'une information judiciaire contre deux leaders CGT du Port du Havre

LE MONDE | 27.03.07 | 15h33 • Mis à jour le 27.03.07 | 15h33

ROUEN CORRESPONDANT

Le syndicat CGT du Port autonome du Havre est secoué depuis plus de deux ans par des soupçons de détournements de fonds. Le procureur de la République du Havre, Jean-Jacques Bosc, a ouvert, jeudi 22 mars, une information sur des faits d'abus de confiance, escroquerie, faux et usages de faux. Elle vise le secrétaire général du syndicat, Patrick Deshayes, et le secrétaire général adjoint et trésorier, Brice Friboulet. Le parquet a proposé une mise en examen pour des faits passibles d'une peine de cinq ans de prison.

Une enquête préliminaire du SRPJ de Rouen aurait mis au jour une utilisation des finances syndicales à des fins personnelles. Le montant des "extras" avoisinerait les 100 000 euros, ce que contestent les intéressés qui ont obtenu, en octobre 2006, le soutien d'une assemblée générale par 627 voix pour et 2 contre.

"OPACITÉ INQUIÉTANTE"

A l'origine de l'affaire, un conflit entre les administratifs du Port que sont les contestataires et les gros bataillons du syndicat qui travaillent sur les quais dans un climat social tendu en vue de l'ouverture de Port 2000.

En 2005, six membres du syndicat CGT du Port autonome demandent des explications au secrétaire général. Ils se disent préoccupés par *"des dysfonctionnements au regard des statuts et surtout une opacité inquiétante dans les comptes du syndicat"*. Sans réponse, Richard Masson, à la CGT depuis 1972, et Jean-Louis Argentin, syndiqué depuis 1968, s'adressent à Bernard Thibault. Sans plus de succès.

Finalement, ils obtiennent, en juillet 2005, par un référé du tribunal de grande instance du Havre, les documents comptables de 2003 à 2005. Faute de s'exécuter, les dirigeants syndicaux ont vu en mai 2006 l'astreinte journalière bondir de 100 à 1 000 euros.

Les informations accumulées ont conduit la police à placer en garde à vue MM. Deshayes et Friboulet le 6 décembre 2006. *"La montagne va accoucher d'une souris"* avait promis l'avocat de la CGT, Eric Baudeau. Les pièces remises par le SRPJ de Rouen au procureur de la République sur le train de vie des dirigeants syndicaux ne le confirment pas.